



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-04(07)

Profils de protection reconnus par le Programme canadien lié aux Critères communs

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-04(07) – Profils de protection reconnus par le Programme canadien lié aux Critères communs (PaF-)

Énoncés :

- a. Limiter l'utilisation de produits commerciaux de cybersécurité et de produits informatiques sécurisés à ceux qui ont déjà été évalués selon un profil de protection reconnu par le Programme canadien lié aux Critères communs (PCCC) pour un type de technologie particulier, si un tel profil existe
- b. S'il n'y a aucun profil de protection reconnu par le PCCC pour un type de technologie en particulier et qu'un produit de TI commercial a recours à une fonctionnalité cryptographique pour appliquer sa stratégie de sécurité, exiger que le module cryptographique soit validé selon la norme FIPS (Federal Information Processing Standard) ou reconnu par le PCCC

Responsable : Aucun

Discussion :

Le Centre pour la cybersécurité assure les activités du PCCC et certifie les produits. Prière de consulter le Portail des Critères communs (en anglais seulement) pour plus de renseignements sur les profils de protection. Prière de se reporter au Programme de validation des modules cryptographiques (PVMC) du Centre pour la cybersécurité pour plus de renseignements sur les modules cryptographiques homologués FIPS.